

***RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2018***



Sommaire/Composition association	p.2
Édito	p.3
Nouvelle image	P.4
L'engagement de « Victimes&Citoyens »	p.5
Les rendez-vous institutionnels	p.6
Une implication nationale et européenne pour la sécurité routière	p.7
Notre collectif	p.8
L'aide aux victimes et les actions en faveur de leur prise en charge	p.9-13
Pour une meilleure compréhension des comportements dangereux	p.14
Les actions de prévention routière auprès des jeunes	p.15
Les actions de prévention du risque routier en entreprise	p.16
Les actions d'information et sensibilisation	p.17-19

Coordonnées :

Association Victimes et Citoyens (AVEC)

9 rue Pajou 750016 PARIS

Tel : 01.45.55.72.69

Aide victimes: 0.820.30.300* (*0,06€/min)

Email : contact@victimes.org

Site web : www.victimes.org

Membres du bureau :

Jehanne COLLARD, présidente d'honneur
Julien THIBAUT, président
Hervé BOISSIN, vice-président
Bruno FOUQUE, secrétaire général
Luc HERNANDEZ, secrétaire général adjoint
Marie-France BLANC, trésorière

Marie Claude ADIDA, déléguée nationale

Membres du conseil d'administration :

Jehanne COLLARD
Julien THIBAUT
Hervé BOISSIN
Marie-France BLANC
Hervé LASKAR
Claude ROUY
Geneviève SCRIPZAC

Le réseau de l'association:

Les actions menées par les bénévoles sont essentielles pour l'association. Nos 48 délégués opèrent dans leurs régions et s'investissent dans des actions destinées aux victimes ou de prévention routière.

ÉDITO



L'année 2018 a été marquée par des mesures de sécurité routière fortes données par le gouvernement et a enregistré une baisse du nombre de morts sur la route, baisse qui inverse une tendance d'augmentation depuis 4 ans. 2018 marque donc une rupture en enregistrant le chiffre de la mortalité le plus bas de toute l'histoire des statistiques de la sécurité routière.

En effet en 2018, 259 personnes ont perdu la vie sur les routes, soit 189 décès de moins qu'en 2017. Les autres indicateurs de l'accidentalité sont également en baisse : les accidents corporels - 4,8 %, soit 2 813 accidents en moins, les blessés - 5,4 %, soit 3 950 personnes blessées en moins, ainsi que les blessés hospitalisés à la suite d'un accident routier de - 24,8 % ce qui représente 6 868 personnes en moins.

L'année 2018 a été porteuse de projets pour l'association et certains verront leurs concrétisations en 2019. 2018 a donné lieu à de nouveaux partenariats hospitaliers qui consolident notre action d'aide aux victimes. Victimes toujours dans la même détresse, ravagées par l'annonce, ravagées par un handicap, elles sont encore très loin du chemin de la résilience. Elles doivent pour autant faire face à la complexité des procédures d'indemnisation à laquelle il faut ajouter la difficulté de compréhension des rouages du système judiciaire sur la condamnation d'un délinquant routier. Tant d'heures d'explication et d'accompagnement que nos délégués effectuent chaque année et qui restent le meilleur soutien pour faire face à ces épreuves.

Les délégués et bénévoles de l'association se sont également mobilisés pour que ces drames sur la route cessent. Ainsi, ils ont permis à des milliers de jeunes et d'adultes d'avoir une autre vision de la route et de comprendre enfin les enjeux de sécurité routière.

Je remercie toute l'équipe de l'association car sans elle rien ne serait possible.

Nous continuons avec optimisme car il y a une marge de progression encore importante. Une meilleure prise en compte des victimes de la route est possible, une meilleure compréhension du principe de vivre ensemble et du partage de la route le sont également. Notre travail ne s'arrête donc pas là, nous allons continuer à militer ensemble.

Merci pour votre engagement qui est primordial. Merci pour vos adhésions et vos dons ainsi qu'aux partenaires publics et privés qui nous soutiennent : la Délégation à la Sécurité Routière, le Ministère de la Justice, Carte grise.com, Ecolab, GMF, la Chose, JCDecaux, Mécanique Générale, Ouest affiches, Stéphane Barbato photographe, 3D Artist, EDF, ENEDIS, SNCF, Shell, Freche, CS3D, Airbus, Bandits. Je vous remercie pour cette confiance, ensemble nous ferons reculer ces drames humains.

- En 2018 l'association a souhaité travailler sur une nouvelle identité graphique pour gagner en impact et faire évoluer son logo pour :
 - Renforcer sa dimension routière
 - Améliorer la compréhension immédiate
 - Gagner en impact et notoriété

Ainsi Victimes et Citoyens devient:



- La mise en conformité de notre site Internet concernant la loi RGPD sur la protection des données nous a amené à modifier notre site internet et changer d'hébergeur.

Ainsi à partir du mois de janvier 2019, nous aurons un nouveau site internet plus réactif, plus fluide, plus facile dans les recherches et des services qui permettront aux utilisateurs de nous trouver plus rapidement.

***L'ENGAGEMENT DE « VICTIMES&CITOYENS »
POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES VICTIMES
ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE***

LES RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS

- Au cours de l'année 2018, l'association a poursuivi son étroite collaboration avec la Délégation à la Sécurité Routière (DSR) et a rencontré à plusieurs reprises M. Emmanuel BARBE, délégué interministériel à la Sécurité Routière (DISR).
- Audition à l'Assemblée nationale par le député M. Vincent DESCOEUR, rapporteur pressenti sur la proposition de loi relative au pouvoir d'adaptation des vitesses maximales autorisées par les autorités titulaires du pouvoir de police de la circulation (n° 936) Les échanges ce sont portés sur le bien fondé d'une mesure de vitesse maximal générale sans tenir compte des spécificités du territoire. L'association a apporté son soutien à cette mesure du 80km/h en s'appuyant sur l'enjeu humain, les études et rapport d'accidentalité sur ces routes bidirectionnelles.
- Rencontres de travail avec Mme. Elisabeth PELSEZ, Déléguée Interministérielle à l'Aide aux Victimes (DIAV) lors de la table ronde sur le retour à l'emploi et la reconversion professionnelle des victimes et lors des Assises européennes des associations d'aide aux victimes.
- Visite du Pôle Judiciaire de la Gendarmerie Nationale (PJGN) et échanges sur l'évolution des technologies mises à disposition des enquêteurs et magistrats dans la constatation des accidents de la route en présence de Mme. Elisabeth PELSEZ (DIAV), le Général DAOUST, commandant du PJGN, le Colonel TOURON, commandant de l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale (IRCGN) et le Colonel SERVETTAZ, commandant du Service Central du Renseignement Criminel (SCRC).
- Rencontre avec M. Guillaume JARLEGAN, secrétaire général au Service de l'Accès au Droit et à la Justice et de l'Aide aux Victimes (SADJAV), Ministère de la Justice.
- Rencontre avec M. Michel DELPUECH Préfet de Police de Paris et Mme Françoise HARDY, commissaire divisionnaire, sous-directrice de la sécurité routière préfecture de Paris à l'occasion d'une action d'alternative à la sanction.
- Participation aux Assises européennes des associations d'aide aux victimes et de victimes organisées par La délégation interministérielle à l'aide aux victimes (DIAV) sous le patronage de Mme. Nicole BELLOUBET, Ministre de la Justice, sur le thème "Quels chemins vers la résilience ? ». Elles ont réuni une vingtaine de pays européens autour d'un thème : la résilience ou comment se reconstruire après un traumatisme. 3 tables ronde ce sont tenues pour une réflexion sur la notion de résilience et le concept dans les différents pays.
- Participation au Colloque « La sécurité routière au travail : un levier de performance » organisé par la Délégation à la Sécurité Routière au Ministère de l'Économie et des Finances, il s'agissait d'une occasion d'échanger sur les bonnes pratiques mises en place dans les entreprises et les institutions en France. Ainsi des dirigeants et experts sont venus exposer leurs stratégies de prévention et témoigner de leur expérience.

UNE IMPLICATION NATIONALE ET EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Conseil National de la Sécurité Routière (CNSR)

L'association Victimes et Citoyens est membre du Conseil National de la Sécurité Routière (CNSR) depuis sa création.

Julien THIBAUT, président de l'association, est membre de deux commissions de travail « Usagers vulnérables » et « Conduite et état de santé ».

Le rôle du CNSR est d'évaluer la politique des pouvoirs publics en sécurité routière et de formuler au gouvernement des recommandations pour l'améliorer.

EU-project 'Victims of road traffic offences'

L'association participe à ce projet européen, nous nous focalisons sur les droits des victimes d'infraction de circulation routière et leurs relatifs. Ces droits sont inscrits dans la Directive de l'UE 2012/29. Le travail est organisé sur sur trois axes principaux : Améliorer l'information et le soutien aux victimes, promouvoir la justice restaurative pour les personnes impliquées dans des infractions de circulation routière, développer la coopération interdisciplinaire au niveau politique.

La Fédération Européenne des Victimes de la Route (FEVR)

L'association était présente à l'Assemblée Générale de la Fédération Européenne des Victimes de la Route (FEVR) organisée à Barcelone au mois de septembre.

L'objectif de la FEVR est de porter au niveau européen la voix de 24 associations membres agissant pour faire évoluer la protection et l'aide aux victimes, et œuvrant pour l'amélioration de la sécurité routière en Europe.

Plusieurs projets en cours: - Projet Lisa Car (voiture légère et sûre), Manifeste à l'attention des journalistes – pour une communication respectueuse des victimes et de leurs proches, Guide pratique pour les victimes de la route et brochure sur les droits de leurs proches, EU-project 'Victims of road traffic offences', la justice restaurative, la Journée Mondiale du Souvenir des Victimes de la Route

La FEVR est l'unique ONG à représenter les intérêts des victimes auprès de l'ONU et est également membre du « Road Safety Collaboration Forum » établi en 2004 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

***NOTRE COLLECTIF POUR UN SEUL BUT :
ACCOMPAGNER LES VICTIMES DÈS L'ACCIDENT***

L'AIDE AUX VICTIMES ET LES ACTIONS EN FAVEUR DE LEUR PRISE EN CHARGE

Consciente du traumatisme que vivent les victimes, l'association assure grâce à ses bénévoles un aide se déclinant sous différentes formes :

La prise en charge

Une permanence téléphonique est assurée de façon continue permettant ainsi aux victimes et à leurs proches de trouver l'écoute et les conseils de première nécessité. Cette plateforme répond à la demande constante et légitime des victimes et des familles de victimes.

En 2018 1800 appels ont été reçus par les bénévoles de l'association dans le cadre de l'aide aux victimes, près de 200 rencontres et un peu plus de 1900 personnes ont été aidées.

Comment les victimes prennent-elles contact avec l'association ?

Pour la majeure partie, grâce à nos relations avec les forces de l'ordre (Gendarmerie 45%, Police 8,5%).

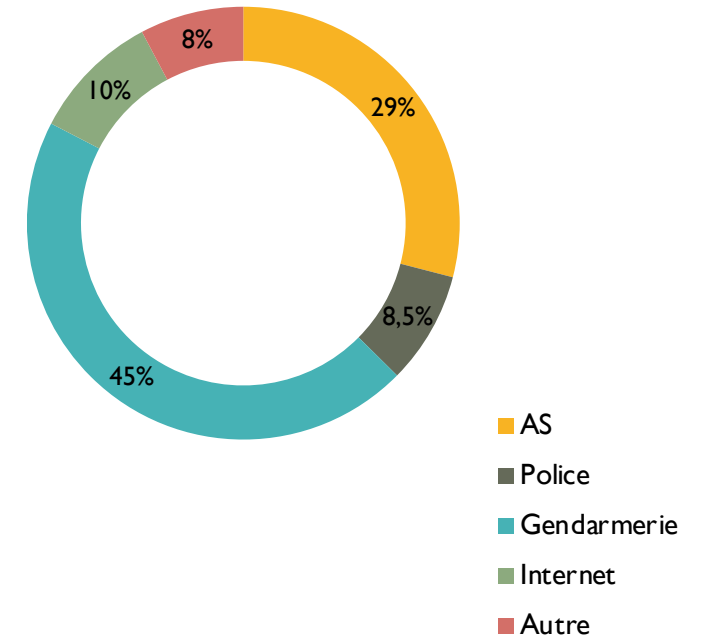
Plus d'un quart (29%) par l'intermédiaire des assistantes sociales et du personnel soignant lors de leur séjour hospitalier.

10% des appels provient des recherches internet et consultation du site de l'association ou des réseaux sociaux.

Le reste des appels (8%) provient de victimes qui nous contactent sur les conseils d'ami, des Mairies, des communications données par l'association lors de campagne d'affichage, grâce à notre présence auprès des médias ou encore d'autres associations qui ne s'occupent pas de victimes de la route.

Dans le prolongement de la permanence téléphonique, l'association rencontre de nombreuses victimes dans les hôpitaux, les centres de rééducation et les cliniques. Ces permanences offrent aux victimes la possibilité d'un contact direct au moment où elles en ont le plus besoin.

Les victimes nous contactent par le biais de :



Répartition de la prise en charge des victimes en 2018

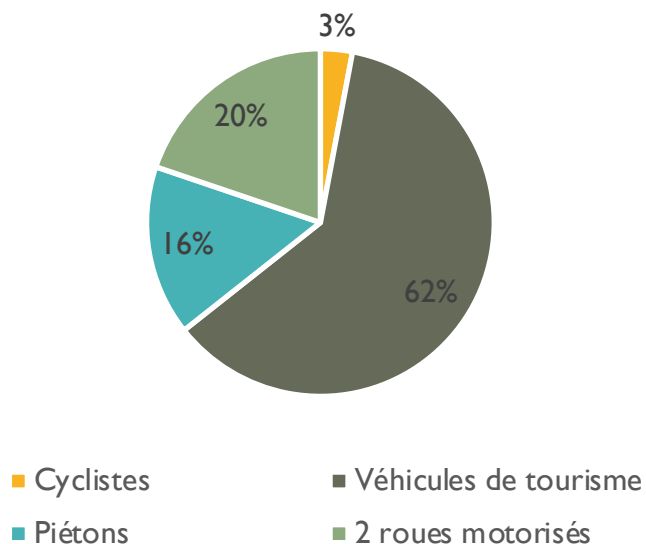
La répartition des aides apportées aux victimes en 2018 n'est pas en corrélation avec l'évolution de la sécurité routière en France.

Nous constatons une augmentation de prise en charge de victimes de véhicules de tourisme avec 62 % (conducteur 47% et passager 15%) contre 39% en 2017.

Nous observons une diminution d'une demande d'aide concernant les piétons et les cyclistes avec 16 % contre 30 % et 3 % contre 10 % en 2017.

Nous remarquons une stabilité avec les accidents de deux roues motorisés pour 20% en 2018 (moto 18 % , scooter 2%) contre 21 % en 2017.

Répartition de la prise en charge selon le mode de déplacement



Les lieux pour nous rencontrer ou avoir des renseignements

Centre Hospitalier Universitaire:

CHRU, Lille (59), St Roch, Nice (04), Purpan, Toulouse (31), La Timone, Marseille (13), Valence (26), Jean Minjoz, Besançon (25), Guy de Chauillac, Montpellier (34), Raymond Poincaré, Garches (92), Henri Mondor, Créteil (94), Européen Georges Pompidou, Paris (75), Pitié Salpêtrière, Paris (75), Kremlin Bicêtre (94), Albert-Chenevier, Créteil (94)

Centre de rééducation et de réadaptation:

Magny en Vexin (95), Héricourt (70), Navenne (70), Salins les bains (39), Molini, Porticcio (20), Cerbere (66), Coubert (77), les Cypres , Avignon (84), Le Grand Feu à Niort (79), Bobigny (93), CERRSY, Rambouillet (78)

Clinique de réadaptation:

Du Bourget (93), Korian l'observatoire à Juvisy sur Orge (91), Montervrain (77)

Centre de médecine physique et de réadaptation:

Mardor de Couches (71)

L'ADAPT:

Chatillon (92), Valence (26)

Nos éditions

La double peine des victimes est de ne pas connaître leurs droits face à la loi et aux assurances.

L'association Victimes et Citoyens édite chaque année une brochure intitulée « AIDE AUX VICTIMES D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE ». Cette brochure présente **les premiers éléments indispensables de l'après accident**. Mise à la disposition des victimes, elle leur permet de trouver des réponses simples et pratiques.

Ces brochures sont à disposition auprès de nos partenaires, centres hospitaliers, centres de rééducation et forces de l'ordre. Elles sont téléchargeables sur notre site internet www.victimes.org.

En 2018, **300 000** plaquettes à destination des victimes et **5 000** affiches ont été distribuées.



**VICTIMES
& CITOYENS**

**AIDE AUX VICTIMES
D'UN ACCIDENT
DE LA ROUTE**

Conseils, soutien et accompagnement
24h/24 - 7j/7
Appelez le :

0820.30.3000*

06.86.55.24.01

Victimes & Citoyens - Association nationale Loi 1901
www.victimes.org

(*0,06€ la minute)



Membre permanent du Conseil National de la Sécurité Routière (CNSR)



Victimes et Citoyens - Association loi 1901 -
vous soutient, vous accompagne,
vous conseille sur vos droits.
www.victimes.org



Victimes et Citoyens - Association loi 1901 -
vous soutient, vous accompagne,
vous conseille sur vos droits.
www.victimes.org

L'École Nationale Supérieure de Police (ENSP) à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or et l'École Nationale Supérieure des Officiers de Police (ENSOP) à Cannes-Écluse

Participation de l'association Victimes&Citoyens à la formation des futurs commissaires et officiers de la Police Nationale.

L'Association intervient sur deux aspects importants dans la prise en compte de la victime :

- Les besoins de la victime : celle-ci n'est pas préparée au choc d'un accident de la circulation. Il faut donc lui apporter un soutien moral et la renseigner sur les premières démarches à suivre pour qu'elle puisse faire reconnaître ses droits, (démarches à effectuer avec la compagnie d'assurance ; à quoi sert le procès verbal d'enquête ; avec l'employeur...). C'est également un moment pour lui expliquer le rôle de soutien moral, d'aide administrative et judiciaire de l'association mise auprès des victimes.

- Le triplicata A : a été mise en avant l'importance que constitue la remise rapide du triplicata A à la victime afin de débloquer une provision par la compagnie d'assurance, ainsi que d'apporter la plus grande précision dans l'enquête pour la suite des procédures d'indemnisation de la victime.

Service de Traitement Judiciaire des Accidents (STJA)

Parce qu'il est important d'agir au plus vite dans la prise en charge des victimes nous collaborons avec le Commandant de police JURKOWSKI, chef du Service de Traitement Judiciaire des Accidents (STJA) de la Préfecture de Police de Paris. Ce service spécialisé est inédit ailleurs en France et mériterait d'être élargi à d'autres villes.

Opération des fêtes de fin d'année

Durant les fêtes de fin d'année notre association s'est mobilisée pour apporter soutien aux victimes. En tous 25 délégués victimes d'un grave accident de la circulation ou famille de victimes décédées étaient présents, mobiles en localité, et joignables à travers la plateforme téléphonique pour porter assistance.

La formation des assistantes sociales

L'association Victimes et Citoyens a organisé en 2018 3 journées de formation « Assistantes sociales : l'accompagnement des victimes et des proches de victimes d'accidents de la route ». L'une à l'Hôpital Raymond Poincaré à Garches auprès de 70 assistantes sociales et cadres hospitaliers, à l'Hôpital de la Timone à Marseille et au Centre rééducation de Bobigny.

Depuis plusieurs années maintenant, l'association organise des formations à destination des assistantes sociales évoluant dans un cadre hospitalier ou en centre de rééducation. Ces journées de formation sont nées du constat suivant : il est toujours nécessaire d'améliorer la prise en charge des victimes d'accident de la circulation ainsi que celle de leurs familles ou proches.

Améliorer cette prise en charge implique à l'évidence de donner, aux personnes qui gravitent autour de ces victimes et de leurs proches, les moyens de mieux les informer de leurs droits. Les assistantes sociales jouent un rôle essentiel auprès des victimes. C'est vers elles que les victimes vont se tourner pour obtenir des informations sur les suites de l'accident.

Ces journées se déroulent notamment en présence d'un avocat spécialisé en dommage corporel, d'un médecin conseil, d'un expert architecte, d'un prothésiste, d'un psychologue, d'un ergothérapeute.



***POUR UNE MEILLEURE PRÉVENTION DES
COMPORTEMENTS DANGEREUX***

LES ACTIONS DE PRÉVENTION ROUTIÈRE AUPRÈS DES JEUNES

La route est la première cause de mortalité chez les jeunes et représente un enjeu majeur de société. C'est pourquoi l'association Victimes&Citoyens par le témoignage de victimes entend apporter une meilleure compréhension des dangers de la route.

Action de prévention en milieu scolaire

Au cours de l'année 2018, des chefs d'établissement, conseillers d'éducation, professeurs, infirmières et élèves eux-mêmes ont demandé à l'association Victimes et Citoyens d'intervenir au sein de leurs établissements.

Si chaque intervention s'adapte naturellement au public présent ainsi qu'à la sensibilité de l'intervenant, chacune suit un plan-type permettant de traiter chaque grande problématique de l'accidentologie routière des jeunes.

Les intervenants sont des bénévoles de l'association, victimes directes ou par ricochet d'un accident la route. L'objectif de ces interventions est d'interpeller chaque jeune sur les conséquences de ses actes et la gravité des répercussions d'un accident de la route pour la victime et ses proches. Ces échanges amènent chaque jeune à changer son comportement et les incitent à sensibiliser leurs proches.

Au cours de l'année 2018, les bénévoles de l'association ont ainsi sensibilisé près de 9 000 jeunes et en particulier des lycéens.

Il nous est toutefois difficile d'assurer toutes les demandes d'intervention par manque d'intervenants.

Ces actions sont soutenues par la Délégation à la Sécurité Routière (DSR) et réalisées en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale.

Intervention en centre éducatif

Nos délégués interviennent dans des centres éducatif fermé comme à Bure sur Yvette (91) où ils vont à la rencontre de jeunes de 15 et 18 ans. Ce foyer fermé, géré par la protection judiciaire de la jeunesse, est une alternative à la prison pour les mineurs multirécidivistes. Ces bénévoles, tous deux victimes d'un accident de la route, ont pu échanger avec les jeunes sur les conséquences des comportements dangereux sur la route et sur le respect des autres et de soi-même afin de les amener à faire évoluer leur propre comportement.

LES ACTIONS DE PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER EN ENTREPRISE

L'association Victimes et Citoyens s'investit depuis de nombreuses années dans la sensibilisation des conducteurs en travaillant sur l'analyse des comportements et les conséquences des infractions comme atteintes potentielles à leurs sécurité et celles des autres usagers.

Action de prévention en entreprise

Les actions effectuées sur le risque routier professionnel augmentent d'année en année.

Nos interventions mettent l'accent sur les facteurs comportementaux qui précèdent l'accident et les conséquences humaines, sociales, et économiques qui s'en suivent. Le témoignage de victimes et l'expérience de Victimes&Citoyens en matière d'aide aux victimes apporte une approche humaine qui intéresse de plus en plus les entreprises.

L'association Victimes&Citoyens entend être un partenaire pertinent et complémentaire des entreprises dans le cadre de la sensibilisation de leurs employés. Depuis de nombreuses années, l'association travaille notamment en lien avec ERDF, STEF, Enedis, Butagaz, Menard, SHELL, SNCF, ECOLAB, AIRBUS, PSA...



Au cours de l'année 2018, l'association a poursuivi la prévention en milieu professionnel:

- Par des actions directes auprès des personnels des entreprises
- Par des actions en direction des dirigeants

- Par la promotion de bonnes conduites déjà existantes

Nous avons sensibilisé plus de 600 salariés cette année.

Edition de brochures d'information

L'association édite des plaquettes d'information à destination des chefs d'entreprises sur le risque routier au travail et à destination des employés. Le nombre de plaquettes éditées en 2018 est de 2.000 exemplaires.

LES ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

Tout au long de l'année, des actions pour une meilleure prise de conscience des problématiques de sécurité routière et d'accompagnement des victimes ont été réalisées par nos différentes délégations régionales.

Alternative à la sanction

La délégation d'Ile de France a participé à trois reprises à des actions d'alternatives aux poursuites d'infraction (excès de vitesse, refus de priorité, absence de clignotant, conduite avec le téléphone tenu en main ...) auprès de la Police Nationale. Les bénévoles de l'association sont intervenus auprès des contrevenants afin de les sensibiliser aux répercussions de leur comportement dangereux.



STOP!

le vendredi 12 octobre à 16h au niveau de la sortie d'autoroute d'Auriol a eu lieu une action à doubles objectifs:

- Sensibiliser les conducteurs utilisant cette sortie sur les conséquences des incivilités sur la route et le danger que représente l'infrastructure dépassée de cette sortie d'autoroute qui occasionne un bouchon qui remonte sur l'autoroute (6000 conducteurs ont été sensibilisés)
- Interpeller le Conseil Départemental des Bouches du Rhône afin de leur demander de bien vouloir étudier et améliorer la circulation de ce carrefour accidentogène.



Actions de prévention contre l'alcool et les stupéfiants

Cette année encore, l'association s'est mobilisée dans les actions sur le thème SAM « celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas ». C'est le cas de la délégation de la Vendée et Corrèze.

En effet, ces délégations ont investi des lieux de fêtes pour amener les jeunes à réfléchir sur les comportements à risque. Elle a rappelé que pour les jeunes conducteurs, le taux d'alcoolémie autorisé est maintenant de 0,2 g par litre de sang, soit moins d'un verre !

Au total, se sont près de 3 000 éthylotests et flyers « ne laisse pas la fête devenir un cauchemar » qui ont été distribués.



Village de Sécurité Routière

Dans le cadre de la quinzaine régionale de sécurité routière 2018, le Pôle Sécurité Routière de la Préfecture de Police à organisé le jeudi 24 mai, de 09h00 à 17h00 Place Vauban à Paris une journée de sensibilisation dédiée aux usagers vulnérables (piétons, cyclistes, deux-roues motorisés), à destination d'un public scolaire (collégiens, lycéens et apprentis).

Les délégués de l'association ont sensibilisé le public visé sur les conséquences de l'accident.

Journée Mondiale du Souvenir des Victimes de la Route

L'association Victimes&Citoyens, membre de la Fédération Européenne des Victimes de la Route, soutient cet évènement et a communiqué pour commémorer ces vies ou histoires de vie bouleversées par la route et sensibiliser à la sécurité routière.

Cette célébration contribue à créer une culture globale de sécurité routière et interpeller sur la responsabilité de tous les usagers de la route dans ce carnage puis demander aux gouvernements qu'ils garantissent notre sécurité. A ce titre, cette journée s'inscrit dans le cadre de la première « Décennie d'Action pour la Sécurité Routière » lancée par les Nations Unies et l'OMS en mai 2011.



CAMPAGNE NATIONALE D’AFFICHAGE : « Parce qu’un accident ne vous quitte jamais. »

Durant l’été l’association Victimes et Citoyens a sensibilisé le grand public au stress post-traumatique que peut vivre un accidenté de la route. Cette action s’est matérialisée par une campagne d’affichage qui s’est déroulée du 31 juillet au 22 août 2018 sur tout le territoire métropolitain avec 2000 faces de panneaux d’affichage JCDecaux et qui s’est poursuivie jusqu’à fin septembre sur d’autres supports.

En, effet lorsque l’état physique d’une victime de la route est stabilisé, il est souvent difficile de percevoir et d’évaluer correctement ses séquelles psychologiques qui sont alors négligées. Dans certains cas, l’entourage n’arrive pas à comprendre ce stress post-traumatique persistant, ce mal-être profond, voire cette douleur d’avoir survécu chez le proche qui ne porte peut-être aucun stigmate visible de l’accident.

Dans d’autres, les victimes n’ont tout simplement pas conscience de ce qui leur arrive et s’enferme dans une spirale d’incompréhension et de difficulté de communication.

Dans cette action nous avons souhaité mettre en lumière la réalité de ces aspects méconnus à travers une campagne à double objectif :

- Sensibiliser le grand public aux conséquences psychologiques que peut vivre un accidenté de la route,
- Inciter les victimes à se faire aider en prenant conscience de cette séquelle psychologique.

« Parce qu’un accident ne vous quitte jamais. », Victimes&Citoyens conseille, soutient et accompagne les victimes de la route.

Pour que cette campagne voie le jour, de nombreux partenaires se sont mobilisés :

Affichage: JCDecaux
Société de production: Bandits
Agence créative: la Chose
Impression: Ouest affiches
Photographe : Stéphane Barbato
3D Artist : Frédéric Colin

